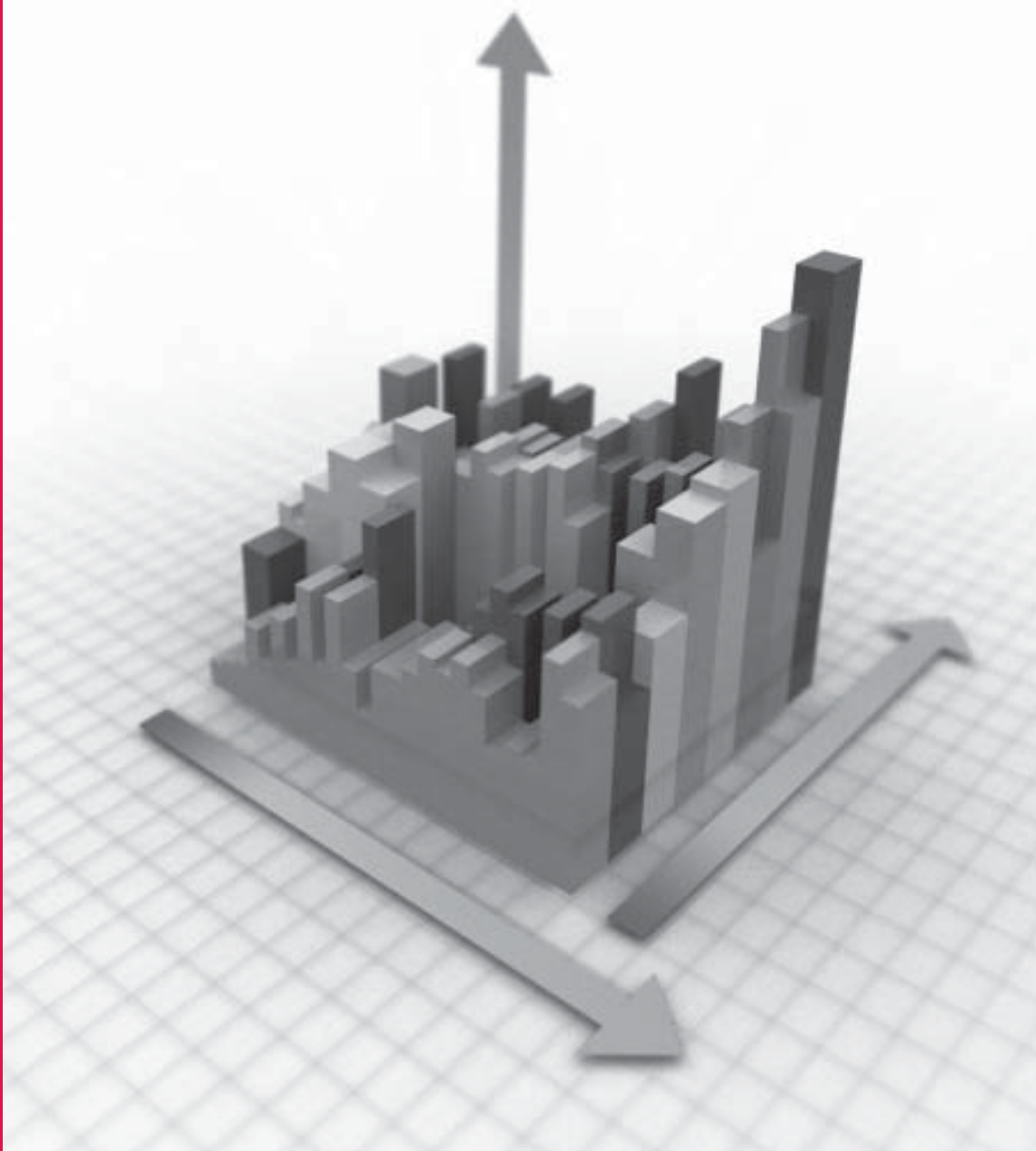




Analyse 3^{ème} trimestre 2009 : comportements de paiement des entreprises en Europe



altares

► La connaissance inter-entreprises

Altaires est un acteur de référence des services aux entreprises. Il fournit à ses clients des solutions pour accélérer la croissance dans deux axes majeurs : développement commercial et gestion du risque financier en France, en Europe et à l'international.

Altaires propose depuis début 2005 deux cycles d'analyses trimestrielles, dans deux domaines spécifiques de la connaissance inter-entreprises, liés aux échanges économiques :

- les défaillances d'entreprises en France, complétées par les sauvegardes depuis l'entrée en vigueur de la loi au 1^{er} janvier 2006
- les retards de paiements en Europe

Pour chacun de ces thèmes, Altaires publie chaque trimestre une synthèse et une analyse des évolutions de tendance ; un bilan semestriel et un bilan annuel viennent compléter chaque cycle d'analyses trimestrielles. Ces analyses sont disponibles sur simple demande aux contacts ci-dessous, et font l'objet d'un envoi par mail, dès parution. Elles sont de plus systématiquement consultables en ligne, sur le site www.altaires.fr et peuvent être téléchargées au format PDF.

DATE DE PUBLICATION : JEUDI 19 NOVEMBRE 2009

ALTARES
55 avenue des Champs Pierreux
Immeuble Le Capitole
92012 Nanterre
contact@altaires.fr
Tél : 01 41 37 51 04 – Fax : 01 41 37 50 01
www.altaires.fr
Responsable des études
Thierry Millon
Tél : 04 72 65 15 51

Relations Presse : Actual Consultants
Aurélié DELMAET - Françoise LINHART
agence@actualconsultants.fr
36 ter avenue Franklin Roosevelt
77210 Avon Fontainebleau
Tél : 01 60 70 00 00 – Fax : 01 60 39 02 02
www.actualconsultants.fr

LES COMPORTEMENTS DE PAIEMENT DES ENTREPRISES EN EUROPE

3^{ÈME} TRIMESTRE 2009

PANORAMA GÉNÉRAL 3

STATISTIQUES DÉTAILLÉES 10

- 10 Courbe d'évolution des retards de paiement en Europe depuis 10 ans
Les retards de paiement en Europe au 3^{ème} trimestre 2009
- 11 Comportements de paiement des entreprises européennes, au 3^{ème} trimestre 2009
Comportements de paiement des entreprises européennes, au 3^{ème} trimestre 2008
- 12 Évolution des jours de retard de paiement des entreprises en Europe du 3^{ème} trimestre 2006 au 3^{ème} trimestre 2009
Comparaison des délais moyens de règlement en Europe au 3^{ème} trimestre 2009

LES RETARDS DE PAIEMENT PAR ACTIVITÉS EN EUROPE 13

- 13 Nombre de jour de retard par activité et par pays au 3^{ème} trimestre 2009
- 14 Évolution des retards par activité et par année (2005 à 2009)

MÉTHODOLOGIE 15

LES COMPORTEMENTS DE PAIEMENT DES ENTREPRISES EN EUROPE :
L'ANALYSE TRIMESTRIELLE ALTARES

Globalement, les comportements de paiement des entreprises européennes se détendent.

L'amélioration est sensible en Allemagne mais marque le pas en France.

Les paiements se dégradent encore au Royaume-Uni et se durcissent sévèrement en Espagne.

En moyenne, sur le troisième trimestre 2009, les retards de paiement se situent à 14,8 jours.

Le spécialiste de la connaissance interentreprises Altares, membre du réseau mondial Dun & Bradstreet, constate que, sur le troisième trimestre 2009, les entreprises européennes payent leurs fournisseurs avec un retard moyen de 14,8 jours. Depuis qu'ils ont franchi le seuil des 14 jours il y a un an durant l'été 2008, les reports de règlement sont restés contenus en dessous de 15 jours cap qui, sur la décennie, n'a été dépassé qu'en 2003.

L'analyse des balances âgées des entreprises, par le programme international DunTrade¹, fait toutefois apparaître des comportements variables selon les pays.

Ainsi, les reports de règlement demeurent à des niveaux historiquement hauts au Royaume-Uni (18,4 jours), s'allongent très rapidement en Espagne (au-delà de 20 jours) mais s'améliorent en Allemagne (9,2 jours) et aux Pays-Bas (11 jours). En France, les retards de paiements tombés à leur plus bas niveau avant l'été, se tendent légèrement et remontent à près de 12 jours (11,97), délais proche de celui de l'été 2008.

En Europe, sur 2009, les comportements de paiement des entreprises se sont stabilisés en-dessous de 15 jours. Au cours du troisième trimestre 2009, les retards de règlement se fixent à 14,8 jours. Au cœur de la crise, les paiements des entreprises européennes s'étaient dégradés très vite jusqu'à approcher les 15 jours de retard, niveau qui n'avait plus été dépassé depuis six ans durant l'été 2003.

Stables, les reports de paiement demeurent, à 14,8 jours, importants ; ils sont de 2 jours supérieurs à la valeur calculée deux ans plus tôt au troisième trimestre 2007.

1-Depuis 45 ans aux Etats-Unis et 25 ans en Europe, le programme DunTrade, unique au monde, analyse les informations provenant directement de la comptabilité client de milliers de sociétés participantes. (Voir méthodologie).



Decide with Confidence

Cette résistance des paiements est par ailleurs confirmée par la proportion des entreprises européennes payant leurs fournisseurs sans retard. En effet, 38,9% d'entre elles, comme sur le deuxième trimestre 2009, règlent leurs factures dès l'échéance, c'est-à-dire à la date convenue contractuellement avec le fournisseur. Pour autant, ce ratio reste moins favorable qu'en début 2008 lorsque 41,2% des entreprises européennes respectaient leurs engagements.

Plus que la proportion de bons payeurs, le taux de retards supérieurs à 30 jours est davantage l'illustration d'une amélioration. En effet, Altares constate, au travers des mesures de performance de ses scores de risque, que les entreprises retardant leurs règlements fournisseurs de plus de 30 jours présentent une probabilité de défaillance multipliée par six. Une plus forte proportion de longs retards tend donc à se traduire par une augmentation des défaillances d'entreprises sur les mois suivants. Or, sur le troisième trimestre 2009, 9,7% des entreprises européennes reportaient leurs paiements d'au moins 30 jours. C'est encore beaucoup au regard des 7,1% qu'elles étaient parvenues à atteindre début 2007 mais c'est une tendance encourageante après les 9,9% calculés sur le deuxième trimestre et 10% fin 2008.

Dans la plupart des activités, les paiements s'assouplissent à l'exception de l'Immobilier dont les retards augmentent encore de 0,6 jour en trois mois et dépassent désormais les 20 jours (20,3). Ils s'améliorent, en revanche, très sensiblement dans l'Administration (-2,3 jours), tirés par la performance allemande, et retombent à 12,5 jours après avoir atteints 14,7 jours sur le deuxième trimestre 2009.

Globalement, en Europe les comportements de paiement ne se dégradent donc plus. Pourtant, certains pays ne partagent pas encore ce frémissement sur les paiements. Si, dans le trio de tête des bons élèves de l'Europe, l'Allemagne et les Pays-Bas améliorent leurs comportements de paiement, la France est légèrement à la peine. A l'opposé, l'Espagne s'installe parmi les pays dont les retards dépassent les 20 jours aux côtés de l'Irlande et du Portugal. En Italie, les reports de règlement repassent en-dessous de 19 jours tandis qu'au Royaume-Uni, ils s'en rapprochent. La Belgique poursuit un redressement amorcé au printemps 2009.

• France : moins d'une entreprise sur trois paye sans retard.

En France, les retards de paiement tombés en-dessous de 13 jours il y a quatre ans puis sous les 12 jours au printemps 2008, se dégradent au cours de l'été 2009. En comparaison du deuxième trimestre où ils avaient atteint un niveau historiquement bas à 11,6 jours, les reports s'allongent de 0,4 jour en trois mois à 12 jours. Les entreprises françaises conservent néanmoins des comportements de paiement parmi les meilleurs en Europe ; seuls l'Allemagne (9,2 jours) et les Pays-Bas (11 jours) présentent des retards plus courts.

Dans ce contexte, la proportion d'entreprises françaises réglant leurs fournisseurs à la date d'échéance diminue. Seulement 31,7% payent leurs factures sans retard ; elles étaient 33,1% sur le deuxième trimestre et 33% il y a un an. Ce taux est très inférieur à la moyenne européenne (38,5%). Au-delà de cette tendance défavorable, nous observons que de façon quasi culturelle et donc constante, deux entreprises françaises sur trois diffèrent leurs paiements. La proportion de celles qui repoussent les paiements de moins de 15 jours est traditionnellement très supérieure à la moyenne européenne. Sur ce troisième trimestre 2009, 38,9% des entreprises françaises contre 28,2% en Europe reportent les paiements de moins de 15 jours. Les retards de règlement des entreprises françaises sont donc globalement moins importants mais plus fréquents qu'ailleurs en Europe.



Decide with Confidence

Illustration de la moindre lenteur des paiements français, seulement 5,5% des entreprises règlent avec plus de 30 jours de retard contre près de 10% en moyenne européenne.

Chaque activité enregistre un durcissement des paiements.

C'est dans le Bâtiment, secteur où les retards de paiement sont les plus courts, que l'allongement des reports est le plus sensible. Ces derniers sont désormais de 9,3 jours après être tombés à un niveau historiquement bas (8,6 jours) sur le deuxième trimestre 2009. Ils demeurent néanmoins inférieurs de 0,5 jour à leur valeur du troisième trimestre 2008.

Les retards de paiement augmentent d'une demi-journée en trois mois dans les Transports (13,6 jours) et l'Industrie (11,6 jours). Dans l'Immobilier, ils restent élevés (16,3 jours +0,3).

• **Allemagne : les retards de paiement retrouvent leurs niveaux bas d'avant-crise.**

Les retards de paiement des entreprises allemandes avaient ponctuellement franchi le cap des 11 jours sur le deuxième trimestre 2008 avant de se stabiliser ensuite à 10,7 jours. Sur ce troisième trimestre, ils s'améliorent d'un jour et demi et redescendent à 9,2 jours leur valeur du troisième trimestre 2007.

Ce brusque redressement se traduit par une plus forte proportion d'entreprises respectant la date d'échéance. Plus de la moitié d'entre elles règlent leurs fournisseurs sans retard. Exception européenne, aux 54,1% qui respectent la date d'échéance s'ajoutent 1,7% d'entreprises qui payent par anticipation c'est-à-dire avant l'échéance prévue.

Les comportements de paiement s'améliorent dans l'ensemble des activités. Les retards de paiements les plus courts sont constatés dans le Commerce de détail (7,7 jours) ; à l'inverse, les plus longs sont observés dans le Transport (13,1 jours). Les reports de paiement sont désormais inférieurs à 9 jours dans l'Administration et l'Industrie, compris entre 9 et 10 jours dans le Commerce de gros et les Services, et au-delà de 10 jours dans le Bâtiment et l'Immobilier.

• **Pays-Bas : les reports de règlement sont à un niveau historiquement bas**

Malgré la crise, les entreprises néerlandaises sont parvenues à améliorer lentement mais régulièrement leurs comportements de paiement. Au cours du troisième trimestre, l'amélioration s'accélère ; les retards de paiement diminuent de près d'une demi-journée en trois mois et s'établissent à 11 jours, niveau historiquement bas. Si cette valeur est encore de 2 jours supérieure à la moyenne allemande, elle est désormais inférieure d'une journée à la moyenne française.

Plus de quatre entreprises néerlandaises sur dix (40,5%) payent désormais leurs factures sans retard ; elles étaient 39% il y a trois mois et 38,3% il y a un an.

L'ensemble des secteurs améliore leurs comportements de paiement. C'est dans le Commerce de détail que les paiements sont les plus vertueux (9 jours de retard) mais les reports de règlement sont également contenus à 11 jours dans l'Administration et les Services, et à moins de 12 jours dans le Bâtiment et le Commerce de gros. Seuls l'Industrie et les Transports sont encore au-delà de 12 jours de retard.



Decide with Confidence

• **Belgique : seule l'Administration présente des comportements dégradés ce trimestre.**

Remontés à 14,4 jours en début d'année 2009, les retards de paiements des entreprises belges s'améliorent depuis mais se situent encore, ce troisième trimestre, à 14 jours, seuil en-dessous duquel ils ne sont plus redescendus depuis début 2008.

Confirmant ce redressement, la proportion d'entreprises réglant leurs fournisseurs sans retard augmente mais encore faiblement ; elle est désormais de 35,7 % contre 35,3 % il y a trois mois, et 35,2 % il y a un an. Par ailleurs, plus de 8 % (8,3 %) des entreprises retardent encore leurs paiements de plus de 30 jours.

Dans ce contexte, les comportements de paiement sont légèrement mieux orientés dans l'ensemble des activités à l'exception de l'Administration. Dans ce secteur, les retards de paiements augmentent encore de 0,7 jour (14,7 jours) sur ces seuls trois derniers mois et de 2 jours depuis un an. Seuls l'Immobilier et les Transports ont des reports plus importants, supérieurs à 15 jours. Dans le Commerce de gros comme de détail, le retard moyen est de 14,5 jours. Les autres secteurs sont en-dessous de 14 jours.

• **Royaume-Uni : dixième trimestre de hausses consécutives des retards de paiement.**

Depuis début 2007, les comportements de paiements des entreprises britanniques ne cessent de se dégrader. Ils étaient de 12,3 jours il y a près de trois ans, ils sont aujourd'hui à 18,4 jours, un niveau jamais connu auparavant. La période de crise a accéléré le retournement : sur un an, les reports de règlement ont augmenté de 2,6 jours. Ce trimestre, ils progressent encore de 0,3 jour.

Le taux de paiements effectués sans retard n'a jamais été aussi bas. Sur ce troisième trimestre, moins d'un quart des entreprises britanniques respecte la date d'échéance des paiements ; elles ne sont plus que 23,9 % contre 24,2 % il y a trois mois et 30,5 % il y a un an.

Le Commerce de détail et l'Immobilier se rapprochent des 23 jours de retard mais c'est dans le Transport que le retournement est le plus sensible. Sur les seuls trois derniers mois, les retards de paiement des transporteurs ont augmenté de près d'une journée et dépassent maintenant les 20 jours. Sur un an, la dégradation est très sensible : + 4,7 jours.

Le Bâtiment tente de se démarquer avec un retard moyen stable à 16 jours.

• **Italie : les retards de paiement restent encore très élevés.**

Brutalement dégradés à partir de l'été 2008, les comportements de paiement des entreprises italiennes restent loin de leur valeurs d'avant-crise. Au printemps 2007, les retards de paiement italiens étaient proches de 12 jours ; il y a un an, durant le troisième trimestre 2008, la barre des 18 jours étaient franchie jusqu'à dépasser les 20 jours en fin 2008. Sur ce troisième trimestre 2009, les reports de paiement redescendent en-dessous de 19 jours mais c'est encore 7 jours de plus que deux ans et demi plus tôt.



Decide with Confidence

Dans le même temps, la proportion de paiements respectés semble satisfaisante au regard, notamment, de la France mais une lecture en filigrane s'impose. En effet, si près de 42 % des entreprises italiennes règlent leurs fournisseurs sans retard, il faut rappeler que, dans ce pays, les délais contractuels peuvent être très longs. Les délais négociés de 120 jours ne sont pas rares. Pourtant, même au terme de 120 jours, une forte proportion d'entreprises décale les paiements d'au moins 30 jours supplémentaires ; 15 % des entreprises règlent effectivement leurs fournisseurs avec des retards supérieurs à 30 jours.

Dans ces conditions, en moyenne, les retards de paiement dépassent les 21 jours dans le Bâtiment, l'Immobilier et le Commerce de détail. Les Services font alors figure de bons élèves avec des retards de plus de 16 jours.

• **Espagne : le Bâtiment et l'Immobilier pèsent sur la situation des paiements.**

Orientés en hausse rapide depuis le début de l'année, les retards de paiement s'accroissent encore sur le troisième trimestre. En seulement trois mois, les reports de règlement augmentent de 3,6 jours et franchissent la barre des 20 jours (20,1 jours). Sur un an, la dégradation est de 5 jours.

Comme en Italie, la proportion d'entreprises espagnoles respectant la date d'échéance de paiements (46,6%) peut paraître vertueuse mais là aussi les délais contractuels peuvent être très longs. De plus, en Espagne aussi les retards supérieurs à 30 jours sont fréquents. Près de 16 % des entreprises espagnoles décalent leurs paiements d'au moins 30 jours, c'est 4 % de plus qu'il y a un an.

Dans l'Immobilier, les retards de paiements sont parmi les plus longs en Europe à près de 38 jours au-delà de la date d'échéance négociée. C'est 6,8 jours de plus qu'il y a seulement trois mois et 14,4 jours de plus qu'il y a un an. Dans le sillage de l'Immobilier, le Bâtiment souffre à peine moins avec 27,8 jours de retard de paiement en moyenne, en hausse de 5,3 jours sur trois mois et 9,3 jours sur un an. Dans l'Administration les retards sont de même ampleur (27,9 jours) mais se stabilisent ce trimestre. Les Transports à 23,1 jours dérapent de 2,9 jours en trois mois. Dans ces conditions, les Commerces de gros et de détail comme les Transports peuvent apparaître bons payeurs avec des retards inférieurs à 16 jours.

• **Irlande : des paiements stables sur trois mois très dégradés sur un an.**

Les retards de paiement des entreprises irlandaises se stabilisent à 22,2 jours, un niveau élevé dans un pays où, sur ce troisième trimestre, moins d'une entreprise sur cinq (19,2%) a réglé ses fournisseurs dans les délais prévus. De fait, la proportion de payeurs lents est forte ; 16,3 % des entreprises payent avec plus de 30 jours de retard.

Cette stabilité des comportements de paiement masque de fortes disparités selon les secteurs. Au cours du trimestre, les retards se maintiennent dans le Bâtiment et les Services, s'améliorent de plus d'une journée dans l'Industrie, le Commerce de gros et l'Immobilier et même de plus de trois jours dans les Transports. En revanche, ils dérapent d'environ 3 jours dans le Commerce de détail et l'Administration. Au-delà des tendances, les retards restent hauts en valeur absolue, en particulier dans le Bâtiment (28,6 jours) et l'Immobilier (43,2 jours).



Decide with Confidence

• Portugal : des retards supérieurs à 30 jours pour près d'une entreprise sur cinq.

Depuis le début de l'année, les retards de paiements varient peu, aux environs de 25 jours. La proportion d'entreprises respectant les échéances de paiement se stabilise donc au taux faible de plus ou moins 20%. Au Portugal, les entreprises payant tardivement, avec plus de 30 jours de retard y sont d'ailleurs quasiment aussi nombreuses, plus de 19%.

L'ensemble des secteurs accompagne cette stabilité au cours des trois derniers mois. Néanmoins, en très forte hausse sur un an, les retards de paiement atteignent des valeurs élevées dans le Bâtiment (36,5 jours + 5,6 jours par rapport au troisième trimestre 2008) et l'Immobilier (30 jours, + 7,5 jours).

« En dégradation rapide depuis le printemps 2008, les comportements de paiement des entreprises européennes se dégradent sur le troisième trimestre. Les retards de règlement s'éloignent de la barre des 15 jours qui a été franchie pour la dernière fois sur la période fin 2002 - été 2003 », observe Thierry Millon, responsable des analyses Altares.

« Sur ce troisième trimestre, les entreprises allemandes renouent avec les comportements de paiement vertueux d'avant-crise tandis que le pays retrouve son rôle moteur en Europe. Dans le même temps, leurs voisines françaises, en revanche, marquent le pas après un long cycle d'amélioration ayant permis, malgré la conjoncture, de ramener les retards de paiement à un seuil historiquement bas (11,6 jours). Ainsi, la contraction des paiements observée ce troisième trimestre en France intervient-elle, paradoxalement, à un moment où les signaux de reprises se font plus nombreux. Après avoir concentré leurs efforts sur la rentrée de cash et donc l'encaissement au plus tôt des règlements des clients, les entreprises seraient-elles désormais tentées de baisser leur vigilance sur les paiements pour porter toute leur attention sur la reprise et donc le développement commercial ? Les deux objectifs doivent pourtant être menés de front : vendre ET être payé. La révision de la Directive de 2000, relative aux retards de paiement dans les transactions commerciales, proposée par la Commission européenne en avril dernier, est là pour rappeler que les retards de paiements pèsent sur la trésorerie fragile des P.M.E et compromettent leur compétitivité. La Commission évalue à près de 1 900 milliards d'euros le montant des retards de paiement dans l'UE. La frontière peut être tenue entre pérennité et défaillance ; le retard de paiement peut vite faire basculer une trésorerie fragile en solvabilité compromise. »

Renseignement : Thierry Millon - Responsable des Études Altares : 04 72 65 15 51

A PROPOS D'ALTARES

Altares est née du rapprochement de la Base d'Informations Légales BIL et de Dun & Bradstreet France.

Sa vocation, en tant que spécialiste de la connaissance inter-entreprises : fournir des solutions pour accélérer la croissance.

Altares répond aux besoins des entreprises sur deux axes majeurs : développement commercial et gestion du risque financier, en France, en Europe comme à l'International.

Membre du 1er réseau international d'informations B to B (le D&B Worldwide Network), Altares diffuse en France les solutions créées par le leader mondial D&B.

Les clients d'Altares disposent du seul accès global à des données qualifiées sur plus de 150 Millions d'entreprises dans le monde.

Dirigée par Thierry Asmar, Altares, détient 40 % du marché français ; avec un CA d'environ 53 Millions d'Euros, l'entreprise

compte près de 300 collaborateurs répartis sur 3 sites principaux : Nanterre, Rambouillet et Villeurbanne.

ALTARES

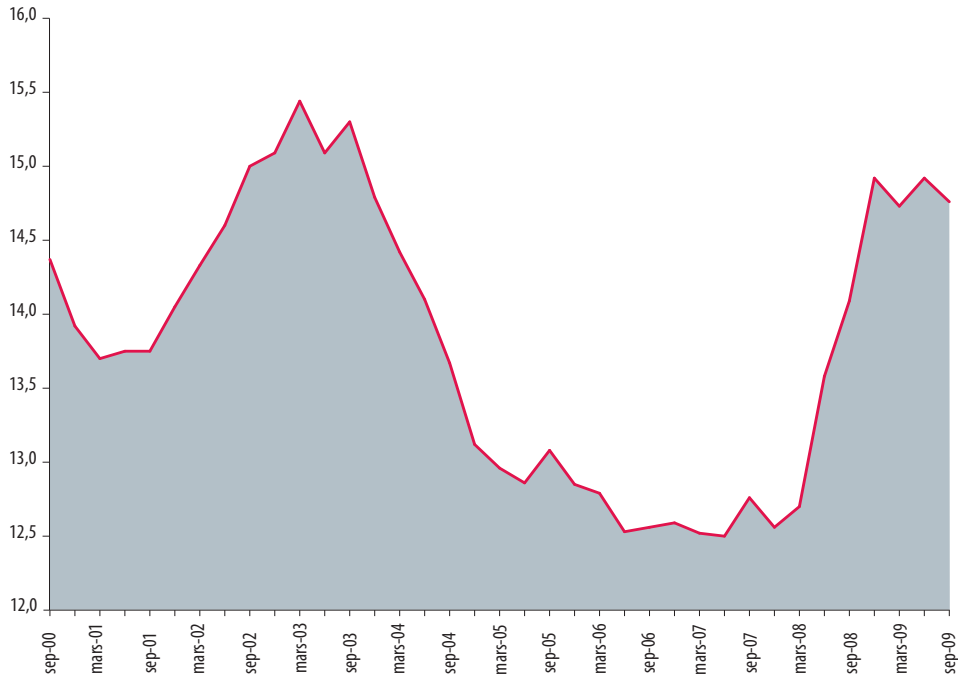
55 avenue des Champs Pierreux
Immeuble Le Capitole
92012 Nanterre
contact@altares.fr
www.altares.fr
Thierry Asmar
Tél : 01 41 37 51 04



Decide with Confidence

STATISTIQUES DÉTAILLÉES

ÉVOLUTION DES RETARDS DE PAIEMENT DES ENTREPRISES EN EUROPE DEPUIS 10 ANS (exprimés en jours de retards).



LES RETARDS DE PAIEMENT EN EUROPE AU 3^{ÈME} TRIMESTRE 2009



COMPORTEMENTS DE PAIEMENT DES ENTREPRISES EUROPÉENNES AU 3^{ÈME} TRIMESTRE 2009

(exprimés en % d'entreprises et distribués par tranche de retard par pays).

SEPTEMBRE 2009 TRANCHES DE RETARDS	Allemagne	Belgique	Espagne	France	Irlande	Italie	Pays-Bas	Portugal	Royaume-Uni	Europe
Avant le terme	1,7%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,4%
À échéance	54,1%	35,7%	46,6%	31,7%	19,2%	41,8%	40,5%	20,5%	23,9%	38,5%
Entre 1 et 15 jours	27,0%	26,2%	21,2%	38,9%	27,7%	21,5%	30,3%	24,0%	29,6%	28,2%
Entre 16 et 22 jours	8,5%	20,6%	10,4%	16,8%	24,0%	13,1%	17,0%	23,3%	24,0%	15,9%
Entre 23 et 30 jours	3,5%	9,1%	6,0%	7,0%	12,7%	8,6%	6,9%	13,2%	9,8%	7,4%
Entre 31 et 60 jours	1,8%	4,1%	4,3%	3,0%	7,0%	5,5%	2,8%	7,8%	5,6%	4,0%
Entre 61 et 90 jours	0,9%	2,7%	2,9%	1,2%	4,6%	3,3%	1,3%	4,4%	4,4%	2,5%
Entre 91 et 120 jours	0,6%	1,2%	2,6%	0,7%	2,8%	2,9%	0,8%	2,9%	1,4%	1,4%
Plus de 120 jours	1,9%	0,4%	6,0%	0,7%	1,9%	3,3%	0,4%	3,9%	1,2%	1,8%

COMPORTEMENTS DE PAIEMENT DES ENTREPRISES EUROPÉENNES AU 3^{ÈME} TRIMESTRE 2008

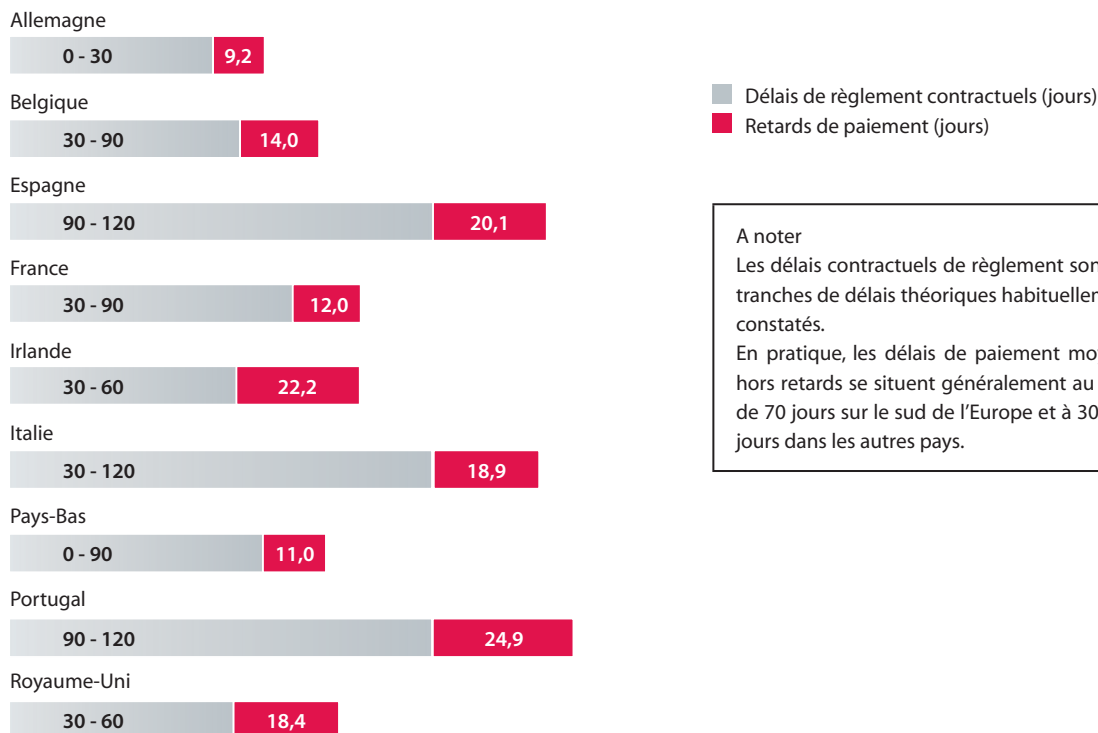
(exprimés en % d'entreprises et distribués par tranche de retard par pays).

SEPTEMBRE 2008 TRANCHES DE RETARDS	Allemagne	Belgique	Espagne	France	Irlande	Italie	Pays-Bas	Portugal	Royaume-Uni	Europe
Avant le terme	1,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,2%
À échéance	52,4%	35,2%	48,2%	33,0%	21,4%	47,5%	38,3%	22,1%	30,5%	40,4%
Entre 1 et 15 jours	29,0%	27,3%	21,4%	37,9%	29,4%	17,7%	30,3%	23,4%	30,1%	28,0%
Entre 16 et 22 jours	8,6%	20,4%	11,9%	16,4%	23,3%	12,6%	18,4%	23,1%	21,2%	15,5%
Entre 23 et 30 jours	3,4%	8,8%	6,6%	7,2%	13,8%	7,5%	7,5%	14,9%	7,9%	6,9%
Entre 31 et 60 jours	1,7%	4,2%	5,2%	3,0%	6,4%	4,8%	3,0%	7,3%	4,6%	3,7%
Entre 61 et 90 jours	0,9%	2,5%	2,4%	1,2%	2,7%	3,0%	1,3%	3,5%	3,6%	2,2%
Entre 91 et 120 jours	0,6%	1,2%	1,8%	0,7%	1,1%	2,7%	0,8%	2,5%	1,1%	1,3%
Plus de 120 jours	2,4%	0,4%	2,6%	0,7%	1,9%	4,2%	0,4%	3,2%	1,0%	1,8%

ÉVOLUTION DES JOURS DE RETARD DE PAIEMENT DES ENTREPRISES EN EUROPE DU 3^{ÈME} TRIMESTRE 2006 AU 3^{ÈME} TRIMESTRE 2009

	juin-06	sep-06	déc-06	mars-07	juin-07	sep-07	déc-07	mars-08	juin-08	sep-08	déc-08	mars-09	juin-09	sep-09
Allemagne	9,8	9,8	9,7	9,8	9,6	9,2	9,1	9,4	11,2	10,1	10,7	10,7	10,7	9,2
Belgique	17,9	18,7	18,6	17,7	17,1	17,0	13,2	13,4	13,4	13,8	14,2	14,4	14,3	14,0
Espagne	13,3	14,3	16,2	15,6	14,7	14,6	14,4	14,4	14,8	15,1	14,5	15,9	16,5	20,1
France	11,9	12,0	11,7	12,1	12,2	12,3	12,1	12,1	11,8	11,9	11,8	11,7	11,6	12,0
Irlande	22,5	21,7	21,2	20,2	18,9	20,1	19,1	20,1	19,1	19,0	19,2	20,8	22,3	22,2
Italie	13,4	13,2	13,1	12,5	12,1	12,6	13,3	13,2	15,9	18,6	20,6	19,4	19,8	18,9
Pays-Bas	12,0	11,8	11,9	12,0	11,9	11,7	11,2	11,5	11,7	11,6	11,5	11,5	11,4	11,0
Portugal	23,6	19,6	21,9	24,1	25,1	24,1	23,3	23,3	23,5	22,9	22,1	24,8	25,0	24,9
Royaume-Uni	12,7	12,5	12,3	12,3	13,0	14,2	14,8	15,0	15,4	15,8	17,0	17,2	18,1	18,4
Europe	12,5	12,6	12,6	12,5	12,5	12,8	12,6	12,7	13,6	14,1	14,9	14,7	14,9	14,8

COMPARAISON DES DÉLAIS MOYENS DE RÈGLEMENT EN EUROPE AU 3^{ÈME} TRIMESTRE 2009



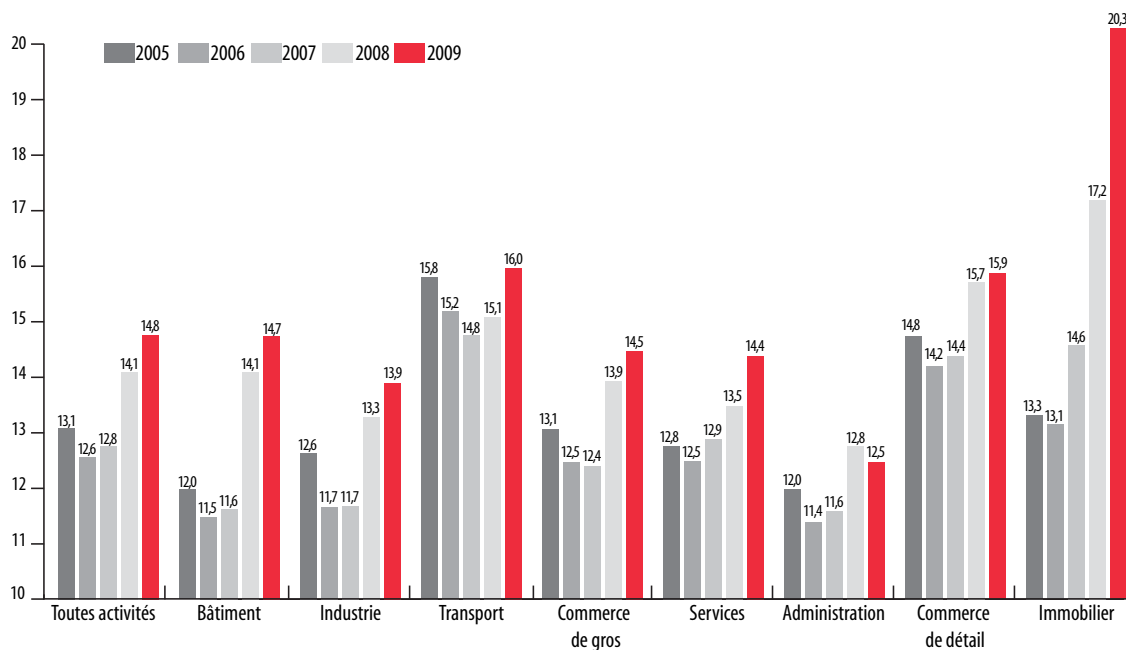
A noter
 Les délais contractuels de règlement sont les tranches de délais théoriques habituellement constatés.
 En pratique, les délais de paiement moyens hors retards se situent généralement au delà de 70 jours sur le sud de l'Europe et à 30 - 50 jours dans les autres pays.

LES RETARDS DE PAIEMENT PAR ACTIVITÉ EN EUROPE

NOMBRE DE JOURS DE RETARD DE PAIEMENT DES ENTREPRISES EN EUROPE PAR PAYS ET PAR ACTIVITÉ AU 3^{ÈME} TRIMESTRE 2009



ÉVOLUTION DES RETARDS DE PAIEMENT DES ENTREPRISES EN EUROPE SUR 5 ANS



MÉTHODOLOGIE

DÉFINITION DU RETARD DE PAIEMENT

Est considéré comme tardif tout paiement effectué au-delà du terme convenu contractuellement. L'observation de l'impact d'un retard montre un risque de défaillance très élevé à partir de 30 jours (cf ci-dessous).

LE PROGRAMME DUNTRADE, UNE OBSERVATION FACTUELLE DE LA REALITE DES PAIEMENTS

Les membres du réseau mondial Dun & Bradstreet ont initié un programme exclusif de collecte et d'analyse des retards de paiement. Depuis 45 ans aux Etats-Unis et près de 25 ans en Europe, le programme DunTrade, unique au monde, s'alimente des informations provenant directement de la comptabilité-client de milliers de sociétés participantes. Il analyse en permanence les retards de paiement par rapport aux conditions contractuelles. C'est le seul programme de collecte de ce type à s'appuyer sur une observation factuelle de la réalité des paiements. Le périmètre compte plus de 22 millions d'expériences commerciales réelles en Europe, dont 3 millions en France. Altares, membre du réseau mondial Dun & Bradstreet, s'appuie sur le programme DunTrade, à la fois pour enrichir ses modèles de score et pour publier régulièrement son analyse des comportements de paiement en Europe.

RETARD DE PAIEMENT ET PROBABILITÉ DE DÉFAILLANCE

La commission européenne, à l'origine de la proposition de la directive de 2000 pour favoriser la lutte contre les retards de paiement dans les transactions commerciales a constaté qu'une défaillance sur quatre était due à des retards de paiement. Ces insolvabilités entraînent la perte de près de 24 milliards d'euros de créances non recouvrées. Les seuls retards de paiement pèsent 90 milliards d'euros par an et représentent 10,8 milliards d'euros d'intérêts perdus.

Le poids des retards de paiement sur les trésoreries et leur effet en terme de défaillances sont clairs. L'aggravation du risque lié au report des règlements, observée depuis de nombreuses années grâce au programme DunTrade, a été de nouveau validée lors de l'élaboration du score de défaillance Altares. Les retards de moins de 15 jours sont encore trop souvent relevés sur les entreprises actives, et le seuil des 30 jours de retard a été confirmé comme point d'accélération du niveau de risque. A partir de 30 jours de retard, la probabilité de défaillance est multipliée par 6. Et à partir de 69 jours la probabilité est 11 fois plus forte.

PROBABILITÉ DE DÉFAILLANCE ASSOCIÉE AU RETARD DE PAIEMENT

